

## DELIBERATION

### CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 mars 2024

Convocation du Conseil Municipal adressée par mail, à chacun des Conseillers Municipaux pour la session ordinaire qui se tiendra le 20 mars 2024 à 20h00 à Mairie.

Le Maire,  
Jean-Yves BILHEU

---

#### REUNION DU 20 MARS 2024

Le 20 mars 2024 à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M.BILHEU Jean-Yves, Maire de La Chapelle-Saint-Laurent.

**PRESENTS** : BILHEU Jean-Yves, PAULET Jean-François, GAUVRIT Marie, ROUSSEAU Jean-Pierre, GIL Virginie, CHATELLIER Jean-Paul, ARNAUD Bernard, MAROLLEAU Pascal, MORIN Bernadette, CROISE Lucie, FRADIN Sylvie, PICARD Céline, BODIN Dominique, GATARD Jean-Guy, RENAULT Claire, CHAUDIER Marc,

**Absents** : Mme GUILLAUME Virginie qui a donné procuration à Mr BILHEU Jean-Yves, Mme COIFFET Lydia qui a donné procuration à Mme RENAULT Claire, Mr BAUDU Maxime,

**Secrétaire de séance** : Mme RENAULT Claire est désignée secrétaire de séance

---

#### **PRESENTATION CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

Monsieur le Maire présente l'évolution de la capacité d'autofinancement de la commune de 2019 à 2023. Celle-ci diminue chaque année depuis 4 ans due majoritairement à des recettes de fonctionnement qui évoluent peu contrairement aux communes de la même strate de population du département, de la région et national. Si les charges évoluent, elles sont toujours inférieures aux communes de la même strate.

La Commune n'a pas effectué de hausse des taux depuis 2017.

#### **ETAT DES TAXES D'IMPOSITION 2024**

Monsieur le Maire présente l'état des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024.

Monsieur le Maire propose d'augmenter le taux de la taxe foncière bâtie.

Après discussion et vote des taux à 35.10 % : 0 voix, à 36 % 1 voix pour, à 37% 2 voix pour, à 38% : 13 voix pour et 2 blancs. Les taux de taxe foncière non bâti et taxe d'habitation restent inchangés.

Le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière bâti et fixe les taux suivants pour l'année 2024 :

- Taxe foncière bâti : 38 %
- Taxe foncière non bâti : 52.30%
- Taxe d'habitation : 13.45 %

### **CONVENTION ECOLE PRIVEE 2024**

Monsieur le Maire donne connaissance du compte d'emploi fourni par l'OGEC de l'Ecole privée comme justification de la somme de 24.000 € versée par la commune pour l'année 2022/2023 à titre de la participation aux dépenses de fonctionnement matériel de l'établissement d'enseignement privé sous contrat d'association.

Le montant total des factures s'élève à environ 20.000 €.

Le Conseil Municipal approuve ce compte d'emploi

Vu les conventions passées entre la municipalité et l'école privée de La Chapelle St Laurent (OGEC) le 26 décembre 1966 et approuvées le 09 janvier 1967,

Et fixe à 20.000 € à compter du 01/01/2024, le montant forfaitaire à verser à la participation familiale de gestion de l'Ecole Privée de La Chapelle St Laurent (OGEC) à titre de la participation aux frais de fonctionnement matériel de l'école privée.

Le crédit nécessaire sera inscrit au Budget Primitif 2024

### **ECOLE - SUBVENTIONS**

Le conseil municipal valide les subventions suivantes pour les écoles pour l'année 2024

Fournitures scolaires : 58 € par élève

Subvention forfaitaire par enfant

APEL Ecole Privée : 16 € x 165 enfants = 2.640 €

Amicale Ecole Publique : 16 € x 94 enfants = 1.504 €

Subvention forfaitaire par classe pour voyages scolaires

OGEC Ecole Privée

Primaire/Maternelle 600 € x 7 classes = 4.200 €

Amicale Ecole Publique

Primaire/Maternelle 600 € x 4 classes = 2.400 €

Subvention forfaitaire par enfant UGSEL et USEP

APEL Ecole Privée 5.50 € x 165 = 907.50 €

Ecole Publique 5.50 € x 94 enfants = 517 € répartie comme suit :

- 2.50 € x 94 enfants à l'USEP = 235 €
- 3.00 € x 94 enfants à l'Amicale Ecole Publique : 282 €

Subvention Réseau par Ecole

APEL Ecole Privée : 250 €

Amicale Ecole Publique : 250 €

### **BUDGETS PRIMITIFS 2024 - Commune et Budgets annexes**

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs 2024 de la commune et des budgets annexes

Après présentation, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter les budgets primitifs suivants :

- COMMUNE : Votants : 18 : Voté à 17 voix pour et une abstention
- VILLAGE COMMERCIAL : Votants 18 : voté à l'unanimité
- PHOTOVOLTAIQUE : Votants 18 : voté à l'unanimité
- LOTISSEMENTS COMMUNAUX : Votants 18 : voté à l'unanimité

Le conseil municipal vote les budgets primitifs ci-dessus (Commune et budgets annexes) pour l'année 2024

### **SUBVENTION GRAINES DE LIENS**

La Commune de la Chapelle St Laurent décide de verser une subvention de 2.367,04 € pour l'année 2024 à l'espace de vie sociale Graines de Liens

### **EMPLOIS D'ETE**

Le Conseil municipal décide de reconduire les emplois d'été soit 4 jeunes pour une période de 15 jours chacun à 35h00/semaine

### **DEMANDE ACQUISITION ANCIENNES LAGUNES**

Monsieur Paulet, adjoint au Maire, fait part au conseil municipal d'une demande d'achat des terrains des anciennes lagunes à la Merlaudière par le Groupement Forestier La Grimaudière de St Sauveur. Ce dernier souhaite acquérir ces parcelles afin de replanter des peupliers et autres arbres. Le Groupement Forestier propose d'acheter les parcelles pour la somme de 1.000 €. Les parcelles concernées sont

- Section AK 17 : 4360 m<sup>2</sup>
- Section AK 4 : 1139 m<sup>2</sup>
- Section AK 3 : 518 m<sup>2</sup>
- Section AK 2 : 2180 m<sup>2</sup>
- Section AO 211 : 14.110 m<sup>2</sup>

Après discussion le conseil municipal

- accepte de vendre l'ensemble des parcelles cité ci-dessus au Groupement Forestier de la Grimaudières pour un montant de 1.000 €
- mandate la Maire à effectuer les démarches administratives et à signer l'acte devant Maître ARNAUD, Notaire à Bressuire.

### **NETTOYAGE SALLE - Tarif**

Pour les locations à la Salle Polyvalente, le conseil municipal fixe à 50 €/heure de nettoyage en plus au cas où la salle n'a pas été rendu propre. Le temps de ménage supplémentaire sera facturé aux locataires.

### **EFFAROUCHEUR - Intervention**

Le conseil municipal décide de reprendre Mr Deneau Gérald, Effaroucheur, pour faire chasser les pigeons

### **COMMISSION CULTURE ET FETES**

- Mme Gauvrit Marie propose d'acquérir le livret de Jean-Claude Gaillard sur les Régions pour les écoles. Le conseil municipal décide de voir avec les écoles si elles sont intéressées pour en avoir.
- Un concert Eruochestries aura lieu courant juillet
- Une visite estivale est prévue fin août sur le thème des Guerres de Vendée
- L'exposition du Concours photos aura lieu à la Maison de Retraite
- Une terrasse va être aménagée à la Bibliothèque

- Un temps de convivialité sera programmé courant juin avec les conseillers municipaux et les employés municipaux

### **Questions diverses**

Une réunion communale est programmée le vendredi 31 mai

Lucie Croisé demande s'il est possible d'acheter des passe-partout et des cadres pour le concours photos, le conseil municipal accepte.

Prochaine réunion de conseil municipal : le 24 avril 2024

---

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus